

## OFFICE NOTARIAL

C. CAZENAVE - O. BIENNER - D. BERNARDEAU
C. BOUËDO - A. ATINDEHOU - S. DUPUY

Société Titulaire d'un Office Notarial 26, Avenue Bujault – CS 80157 – 79006 NIORT CEDEX Tél. 05 49 28 12 22 – Fax 05 49 24 43 74 - e.mail : avbujault@notaires.fr



BUREAUX ANNEXES : COULON :

Tél. 05 49 35 90 02 ST-HILAIRE-LA-PALUD : Tél. 05 49 35 32 01 LA CRECHE : Tél. 05 49 25 50 44 FRONTENAY-R.-R.: Tél. 05 49 04 50 51

Etude Fermée le Samedi

CELLES-SUR-BELLE : Tél. 05 49 79 80 13

## **GRILLE TARIFAIRE DES PRESTATIONS**

## (Les frais et débours sont en supplément)

Prestation	TTC
Copie d'acte	30,00€
Rapport d'avis de valeur	
- Pour une maison d'habitation	240,00€
- Pour tout autre type de bien	Nous consulter (fonction du
	type de bien et du temps passé)
Rapport d'expertise immobilière	Nous consulter (fonction du
	type de bien et du temps passé)
Dépôt et garde d'un testament	50,00€
Assistance rédaction d'un testament olographe avec	80,00€
inscription au fichier ADSN et conservation en l'étude	
Frais de déplacement	3€/km avec un minimum de 15€
Etablissement d'une procuration	Temps passé avec un minimum de 60,00€
Honoraires de transaction	Nous consulter
Honoraires de négociation pour vente d'immeuble, de	Forfait de 2.500,00€ augmenté
fonds de commerce,	de 3,50% du prix net vendeur
Honoraires cession de fonds de commerce, d'actions ou	3% du prix de vente avec un
de parts sociales de société	minimum de 2.160,00€
Honoraires de gestion des oppositions	Forfait de 360,00€ jusqu'à 5
	oppositions et 60€
	supplémentaire par opposition
	au-delà
Honoraires de constitution de sociétés (SCI/SARL/SAS/SA/SEL/SCM/SCP) :	
- Statuts simples	1.200€
- Statuts complexes	Nous consulter (fonction du
	temps passé)
Délibération Société (SCI/SARL/SAS/SA/SEL/SCM/SCP)	Temps passé avec un minimum de 360,00€
Mise à jour des statuts	Temps passé avec un minimum
	de 480,00 €
Honoraires de rédaction de baux commerciaux	10% du loyer annuel hors taxes
	et charges avec un minimum de
	600,00€
Honoraires pour l'état de lieux	120€/heure
Honoraires de négociation pour location d'immeuble	10% du montant du loyer
(habitation, commercial, industriel)	annuel avec un minimum de
	600,00€

Honoraires de gestion de location (Habitation,	6% du montant du loyer avec un
professionnel, commercial)	minimum de 120€/an
Honoraires de gestion de fermage	6% du montant du fermage avec
Tionordires de gestion de l'ennage	un minimum de 60€/an
Consultation écrite :	Facturation au temps passé :
Consultation ecrite:	180,00€/heure
Gestion financières d'un dossier (déblocage des fonds,	- Forfait de 250,00€ par an et
paiement des factures, encaissement des prorata	pour 5 écritures
d'arrérage, encaissement des fermages, loyers, etc) hors	- Forfait de 500,00€ par an de 6
formalités directement liées à un acte notarié (comme	à 30 écritures
déblocage de fonds dans un prêt hypothécaire ou gestion	- Forfait de 1.000,00€ par an
locative en cours).	pour plus de 30 écritures
Déclaration d'impôt sur les revenus de l'année N-1 (sans	120,00 €/Déclaration
revenus fonciers, BA, BIC ou BNC)	120,00 €/Declaration
Déclaration d'impôt sur les revenus de l'année N-1 (avec	150 00 f/Dáclaration
revenus fonciers intégralement gérés en l'étude, mais sans	150,00 €/Déclaration
revenus BA, BIC ou BNC)	
Déclaration d'impôt sur les revenus de l'année N-1 (avec	300,00 €/Déclaration
revenus fonciers non intégralement gérés en l'etude mais	
sans revenus BA, BIC ou BNC)	
Déclaration d'impôt sur les revenus de l'année N-1	Tomps passá avos un minimum
complexe (avec revenus fonciers, BA, BIC ou BNC)	Temps passé avec un minimum de 600,00€/Déclaration
Etude patrimoniale	Nous consulter (fonction du patrimoine et du temps passé)
Assistance à la rédaction d'un courrier juridique	Facturation au temps passé: 180,00€/heure
Intervention dans un dossier de succession réglé chez un confrère	2% de la valeur de vos droits dans la succession et des sommes reçues au titre des assurances-vie avec un minimum de 1.200,00€
Déblocage fonds d'assurance-vie : démarches et réception des fonds	600,00€/compagnie
Apostille	90,00€
Légalisation de signature ou copie certifiée conforme	15,00€
Prêt à usage ou Commodat	1,2% du montant de la valeur de
	la jouissance sur le bien objet du
	prêt avec un minimum de
	1.200,00€
Honoraires de rédaction d'une requête auprès du juge des	150€/requête
contentieux de la protection	,
Autres prestations juridiques non tarifées	Nous consulter (fonction du
, ,	temps passé)
Prestations tarifées : Décret n°2016-230 du 26 février 2016 (	

## Nos tarifs peuvent être majorés de 50% en cas d'urgence sollicitée par le client.